



Certificateurs

- Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) de l'exploitation d'équipements thermiques et de génie climatique
- Fédération des services énergie environnement (FEDENE)

Publics

- Les salariés
- Les jeunes
- Les demandeurs d'emploi

Accès

- Après un parcours de formation continue
- En contrat de professionnalisation
- Par expérience (VAE)

OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA CERTIFICATION

Dans le respect des procédures, des règles d'hygiène et de sécurité, afin de satisfaire les clients de l'entreprise, le (la) agent d'exploitation est susceptible d'intervenir sur des installations de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de traitement d'eau, de ventilation mécanique contrôlée, des caissons de traitement de l'air, des organes de puissance électrique, de commande avec les régulations associées.

Dans le cadre de ces activités, le rôle de l'agent est capital. L'agent d'exploitation titulaire du CQP intervient sur des installations énergétiques intégrant l'utilisation de l'énergie électrique. Il doit être capable, sous le contrôle de sa hiérarchie, d'assurer les activités relatives à la préparation et l'organisation de son travail, l'intervention, la mise en service et l'optimisation des systèmes en intégrant les aspects relationnels et sécuritaires.

CCN1

IDCC 1256

CCN2

IDCC 998

État

26/04/2027

BLOCS DE COMPÉTENCES

Bloc 1 : Conduire et optimiser une installation de chauffage, d'eau sanitaire, de traitement des eaux, de VMC de CTA, de PAC et des systèmes thermodynamiques sous contrat

- Identifier sur le site les circuits fluidiques, électriques, les caractéristiques des équipements et le système de télésurveillance d'une installation, à partir du dossier technique, pour prendre en charge l'installation.
- Définir le mode opératoire des opérations de conduite de l'installation, à

l'aide de sa logique de fonctionnement et du dossier technique, pour identifier les points de mesures et de contrôles à surveiller durant la conduite

- Effectuer un pré-réglage des équipements, à partir des documents techniques des équipements de sécurité et de régulation, pour préparer la mise en service.
- Piloter l'installation, en suivant les consignes de conduite et dans le respect de l'environnement, pour un rendement énergétique optimum.
- Effectuer les opérations de démarrage et d'arrêt des systèmes et des équipements, en respectant les procédures de sécurité des personnes et des biens, afin de la mettre en service ou la réparer
- Réaliser toutes les mesures et relevés des grandeurs physiques nécessaires à la conduite, avec des appareillages de contrôle et de mesure, afin de pouvoir analyser et interpréter les résultats de performance.
- Effectuer les réglages des matériels et les paramétrages des automatismes, avec un outillage adapté et les documents techniques des automatismes, afin d'optimiser le fonctionnement de l'installation du génie climatique.

Bloc 2 : Réaliser des opérations de maintenance des équipements fluidiques d'une installation de génie climatique

- Gérer les stocks et les déchets, en respectant la réglementation environnementale, pour préparer les interventions et éviter les ruptures de stocks.
- Organiser méthodiquement les opérations d'intervention de maintenance pour des installations, en prenant en compte les consignes pour la sécurité des personnes, des biens et les contraintes environnementales, pour assurer leur bon déroulement
- Choisir les moyens nécessaires et adaptés à l'intervention sur l'installation (outillage, matière d'œuvre, sécurité EPI et EPC, ...) afin d'optimiser l'intervention
- Réaliser une campagne de mesures lors d'un contrôle périodique, une panne, une intervention ou une optimisation de l'installation, pour contrôler les évolutions des grandeurs physiques et constater un dysfonctionnement.
- Réaliser, avec méthode et l'outillage adapté, une intervention de maintenance en remplaçant les équipements et accessoires visés par le contrat ou des équipements défectueux en respectant le mode opératoire défini et les consignes de sécurité appropriées pour remettre en service l'installation.
- Renseigner les documents afférents à l'intervention (fiche d'intervention, registre et bon de travail, traçabilité des déchets...) pour consigner l'historique de la vie de l'installation.

Bloc 3 : Intervenir sur les systèmes de traitement de l'eau pour une installation de génie climatique

- Vérifier les consommables, les pièces de rechange et l'état de l'outillage

nécessaire à la réalisation des opérations d'intervention, selon la nature de l'intervention, afin d'en assurer son bon déroulement.

- Organiser méthodiquement, les opérations d'intervention de maintenance pour des installations en prenant en compte les consignes pour la sécurité des personnes, des biens et les contraintes environnementales, pour assurer leur bon déroulement
- Mesurer les caractéristiques physico-chimiques de l'eau à partir d'un échantillon d'eau prélevé, pour contrôler les caractéristiques et constater un écart ou dysfonctionnement.
- Réaliser la maintenance, en remplaçant méthodiquement les accessoires des systèmes d'injection de produits, les sondes de pH ou de désinfectant, les sondes de débit, visés par le contrat ou en remplaçant des équipements défectueux qui ont été identifiés sur une installation de traitement des eaux en respectant le mode opératoire défini, les consignes de sécurité appropriées pour la protection des personnes et les contraintes environnementales pour remettre en service les systèmes.
- Trier et évacuer les déchets générés par son activité, selon les procédures et la réglementation, afin d'assurer la sécurité de tous et la protection de l'environnement
- Compléter les documents nécessaire, selon la typologie de l'intervention (fiche d'intervention, registre et bon de travail, traçabilité des déchets...), afin d'en assurer sa traçabilité.

Bloc 4 : Intervenir sur les équipements électriques d'une installation de chauffage et ECS

- Identifier les habilitations et les certifications nécessaires pour l'intervention, selon sa typologie, afin de s'assurer d'être en règle et en capacité de réaliser l'intervention
- Consigner ou déconsigner tout ou partie de l'installation, selon le niveau d'agrément pour la protection des personnes, afin de pouvoir démarrer ou arrêter l'intervention
- Identifier les équipements électriques spécifiques des circuits puissance, commande, automatismes, asservissements et régulation, afin de préparer au mieux l'intervention
- Analyser le séquentiel de fonctionnement de l'automatisme ou d'une régulation, afin de préparer au mieux la phase de diagnostic
- Mettre en œuvre, avec méthode, les opérations de contrôle et de mesures des caractéristiques électriques et dimensionnelles des réseaux et des équipements, avec les appareillages dédiés et selon les procédures définies, pour réaliser un diagnostic
- Identifier, avec méthode, le dysfonctionnement d'un équipement électrique, afin d'identifier l'intervention à mener
- Remplacer les équipements ou appareillages défectueux sur une installation, en respectant le mode opératoire défini, afin de faire fonctionner de nouveau l'installation
- Mettre en service l'installation, en respectant les procédures de contrôles de fonctionnement, afin de contrôler le bon fonctionnement

MODALITÉ D'ÉVALUATIONS

A partir d'un dossier technique et des consignes transmises, le candidat analyse les équipements électriques d'une partie d'installation du génie thermique. Le candidat répond à un questionnaire professionnel sous forme de QCM à partir d'une étude de cas maintenance sur ces équipements. Le QCM est évalué par le jury.

Intervention sur générateur thermique. durée : 1 h

A partir d'un dossier technique et des consignes transmises, le candidat réalise une action de mise en service, ou maintenance sur une installation de chauffage ou de production d'eau chaude sanitaire : générateur fioul ou gaz, échangeur et régulation. Le candidat renseigne une fiche d'intervention qui servira de support pour l'entretien avec le jury.

A partir d'un dossier technique et des consignes transmises, le candidat réalise des prélèvements d'échantillons, interprète les résultats et apporte les modifications nécessaires sur le système de traitement de l'eau de l'installation de génie climatique. Le candidat renseigne une fiche d'intervention comprenant les relevés qui servira de support pour l'entretien avec le jury.

A partir d'un dossier technique et des consignes transmises, le candidat analyse les équipements électriques d'une partie d'installation du génie thermique. Le candidat répond à un questionnaire professionnel sous forme de QCM à partir d'une étude de cas maintenance sur ces équipements. Le QCM est évalué par le jury.

ACTIVITÉS VISÉES

Le technicien réalise les activités suivantes :

Conduite des installations de génie climatique

- Identification des différents équipements de l'installation et leur fonctionnement.
- Mettre en œuvre, avec méthodes, les procédures de conduite pour des installations de chauffage, d'eau sanitaire, de traitement des eaux, de CTA et de VMC en prenant en compte la sécurité des personnes, des biens et les problématiques environnementales
- Piloter l'installation

Réalisation d'une maintenance préventive de niveau 1 et de niveau 2 des installations de génie climatique (chauffage eau chaude, eau chaude sanitaire, VMC et CTA)

- Identification des différents équipements de l'installation et leur fonctionnement.
- Analyse les données contractuelles de l'installation et du document de prise en charge.
- Mise en œuvre des protections sur le site pour les personnes et pour les

biens

- Réalisation des opérations de remplacement des éléments dans la cadre de la maintenance préventive
- Réalisation du nettoyage et de l'entretien des éléments de l'installation
- Réalisation du contrôle des systèmes énergétiques et fluidiques
- Remise en ordre le site (évacuation des déchets éventuels)

Réalisation d'une maintenance curative de niveau 1 et de niveau 2 des installations de génie climatique (chauffage eau chaude, eau chaude sanitaire, VMC et CTA)

- Identification des différents équipements de l'installation et leur fonctionnement.
- Intervention, selon les procédures et en toute sécurité, sur les équipements électriques (en basse tension) et les régulations identifiées et consignées par une personne habilitée
- Analyse des étapes proposées pour le remplacement de l'équipement défectueux
- Analyse du diagnostic proposé pour un dysfonctionnement d'un équipement de l'installation
- Réalisation du remplacement des constituants défectueux de l'installation
- Remise en marche de l'installation suivant les consignes de la hiérarchie

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Opérateur spécialisé en assemblage, parachèvement et finitions
- Agent de fabrication
- Opérateur de fabrication

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS, DE COMPÉTENCES ET D'ÉVALUATION

[Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation](#)